

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2017

Présents : Matthieu Coquerel, Elodie Coudéne, Thierry Dufau, Martine Duffaud, Stéphane Ginevra, Capucine Malbrain, Valentine Rigaud, Raoul Teyssier, Guy Vernet.

Absent : Samuel Morin

Secrétaire de séance : Matthieu Coquerel

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 20 octobre 2017,
2. Repas des aînés ruraux : Organisation ,
3. Spectacle de Noël des enfants : Choix des intervenants,
4. PLUI : Eco-quartier : Réunion avec les propriétaires suite au courrier que nous leur avons envoyé,
5. Primes de fin d'année des employés communaux,
6. Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public,
7. Délibération : Modification des taux de cotisation de la MNT,
8. Décision modificative : Réajustement des comptes,
9. Projets 2018,

- **Compte rendu du 20/10** : approuvé à l'unanimité.
- **Repas des aînés** : Prévu le dimanche 03 décembre. Nous comptons 53 repas à ce jour. L'an prochain, seuls les personnes de plus de 80 ans ne venant pas au repas recevront un colis.
- **Spectacle de Noël des enfants** : Le spectacle sera assuré par « les pâtes au gaz » le 14 janvier 2018. Le comité d'animation sera sollicité par M. le Maire pour prendre en charge le goûter.
- **SPANC** : La demande de subvention pour la mise au norme de l'assainissement non collectif n'est plus possible.
La commission de l'eau se réunira le 12 décembre 2017 pour proposer des actions à mettre en œuvre à ce sujet. Le conseil s'interroge sur la nécessité de préparer les investissements futurs sur le réseau d'eau potable.

- **Prime de fin d'année des employés communaux** : Le conseil municipal vote pour l'attribution d'une prime de fin d'année aux employés communaux.
- **Indemnité allouée aux comptables du trésor public** : L'indemnité est calculée par application d'un barème basé sur la moyenne des dépenses budgétaires réelle des trois dernières années, le vote est adopté : 5 voix pour, 4 voix contre.
- **Modification des taux de cotisation de la MNT** (mutuelle nationale des territoriaux) : Le taux augmente d'environ 7,5 %, celui-ci a été adopté à l'unanimité.
- **Budget** : Des décisions modificatives sont nécessaires pour les travaux de bâtiments et pour ajuster les charges du personnel, celles-ci sont adoptées à l'unanimité.
- **Projets 2018** :
 - Achever les travaux d'accessibilité des bâtiments publics
 - Réfection des toilettes de la salle polyvalente (en régie)
 - Fin de l'adressage
 - Réflexion sur les logement situés au-dessus de la salle des associations
 - Réflexion sur la signalisation des services de la commune (artisans, chambres touristiques, commerces...)
 - Accès à la placette dans le centre-village
 - Réflexion sur le réseau d'eau potable

Questions diverses :

- Nécessité d'un arrêté municipal pour nommer les personnes qui se chargeront du recensement à partir du 18 janvier 2018,
- Parking de Pont de Veyrières : Matérialisation de places de parking et déplacement du banc vers le parc.

Fin de séance à 21h05

Prochain conseil le 10/01/2018 à 18h30.